

MASTER OF ARTS HES-SO EN PÉDAGOGIE MUSICALE ORIENTATION ENSEIGNEMENT INSTRUMENTAL OU VOCAL

ADMISSION (CANDIDATS INTERNES ET EXTERNES)

Les conditions générales d'admission sont fixées par les directives-cadres et règlements applicables de la HES-SO et de l'HEMU. Les présentes exigences les complètent dans le cadre de l'admission en Master of Arts HES-SO en Pédagogie musicale (MAP), orientation enseignement instrumental ou vocal.

En complément de l'épreuve instrumentale ou vocale, un entretien en français de 10 minutes est prévu. Cet entretien porte sur le parcours et le projet d'étude du candidat ainsi que sur un dossier qu'il aura préparé (de préférence en français ; les langues nationales et l'anglais sont acceptés à l'écrit, mais l'entretien se déroule en français). Ce dossier succinct est composé des documents suivants :

- un curriculum vitae (1 page)
- une lettre de motivation (1 page)
- un argumentaire (entre 1800 et 2000 caractères, espaces non compris) en lien avec l'apprentissage/l'enseignement musical instrumental/vocal portant sur 1 des 3 items proposés (voir infra).

Le dossier doit être envoyé jusqu'au mardi 1er mars 2022 :

- Via le formulaire d'inscription en ligne : www.hemu.ch/admissions
 FT
- par courrier électronique, en envoyant votre curriculum vitae, votre lettre de motivation et votre argumentaire à l'adresse suivante : <u>admissions.map@hemu-cl.ch</u>

Les entretiens d'admission se dérouleront par visioconférence ZOOM pour tous les candidats internes et externes, indépendamment du site d'inscription :

- Vendredi 18 mars 2022 : 8h00 18h00
- Lundi 21 mars 2022 : 14h00 17h30
- Jeudi 24 mars 2022 : 8h00 11h45
- Vendredi 25 mars 2022 : 8h00 12h00
- Jeudi 31 mars 2022 : 8h00 11h45
- Vendredi 1^{er} avril 2022 : 8h00 18h00
- Vendredi 8 avril 2022 : 8h00 12h00
- Jeudi 14 avril 2022 : 8h00 11h45

En cas d'impossibilité majeure à l'une de ces dates (ou créneau horaire), nous vous prions de bien vouloir nous en informer au moment de votre inscription <u>à l'aide de tous les justificatifs nécessaires</u>. Les remarques tardives ne pourront pas être prises en compte dans la planification des Admissions.

Attention!

Une séance d'information **obligatoire** pour les étudiants admis aura lieu le vendredi 23 septembre 2022, de 10h30 à 12h00 (salle à confirmer).

Nous vous remercions d'ores et déjà de réserver cette date.



LISTE DES ITEMS ET CONSIGNE POUR L'ARGUMENTAIRE

Choisissez un item parmi les trois proposés ci-dessous, et proposez un argumentaire de 1 page au maximum en lien avec l'apprentissage/l'enseignement musical instrumental/vocal.

- 1 « Pour diverses raisons, je suggère une option de méthode : tenter de se "désengluer" des images toutes faites associées au concept de motivation et essayer de trouver un autre langage et une approche moins normative, plus constructiviste et interdisciplinaire. Je propose de parler du sens du travail, des savoirs, des situations et des apprentissages scolaires, en esquissant trois thèses :
 - 1. Le sens se construit ; Il n'est pas donné d'avance.
 - 2. Il se construit à partir d'une culture, d'un ensemble de valeurs et de représentations.
 - 3. Il se construit en situation, dans une interaction et une relation. »

Philippe Perrenoud

2 - « Personne ne peut "tenter de faire quelque chose qu'il ne sait pas faire pour apprendre à le faire" s'il n'est pas assuré de pouvoir tâtonner sans être ridicule, de pouvoir se tromper et recommencer sans que cette erreur soit, pour longtemps, retenue contre lui. Un espace de sécurité est d'abord un espace où l'on suspend la pression de l'évaluation et où l'on désamorce le jeu des attentes réciproques en rendant possibles des prises de rôles et de risques inédites. »

Philippe Meirieu

3 - « Une évaluation qui met en valeur les élèves correspond à une disposition profonde, proche d'une des invitations faites par Kant et qu'on pourrait formuler ainsi : "Agis, comme évaluateur, de telle manière que tu rends probable pour chaque élève, le développement du maximum de possibles : en culture, en motivation comme en entraide et en excellence".»

André de Peretti